

Problème d'expatrié..

Par **Picoff**, le **25/04/2008** à **17:43**

Bonjour,

2 problèmes se présentent à moi aujourd'hui:

Il y a 1 an une plainte pour coup et blessure a été portée contre moi, il y avait ITT d'un mois, depuis pas de nouvelle...

Je pars vivre à l'étranger demain mais me demande simplement ce que je risque si la justice ne me retrouve pas?

Par ailleurs, mon ancien employeur, a convaincu un ancien client de porter plainte contre moi car soi-disant, il m'aurait payé sa facture de 500euros en liquide, ce qui est faux, dans la même idée, je pars, est-ce que je risque quelque chose?

Merci de me répondre, je stresse beaucoup et n'en dors plus, j'hésite même à partir alors que si je reste, je perds tout, travail logement etc...

Aidez moi, merci!!!

JC